

DEVENIR GUIDE TOURISTIQUE CHEZ NOUS

Les conditions

Le statut micro-entreprise / auto-entrepreneur

L'accompagnateur de voyage, ou guide touristique, constitue une activité libérale non règlementée. Il est donc nécessaire d'obtenir le statut micro-entreprise.

Pour ça, rien de plus simple :

Effectuez une déclaration en ligne sur <u>espace-autoentrepreneur.com</u> et obtenez votre numéro de SIRET.

À savoir:

- Le montant des cotisations sociales à payer est de 21,1 % du CA.
- La déclaration est à effectuer tous les mois ou tous les trimestres.
- Le code APE est 7990Z Services des guides touristiques.
- Le plafond du CA annuel est de 77 700 €.
- l'URSAFF est le centre de formalités des entreprises qui vous concerne.

Attention : Par définition, le micro-entrepreneur n'est pas un salarié. Aucun lien de subordination ne vous lie à True Tourism : Aucune horaires, ni tenue de travail par exemple, ne peuvent vous être imposées.

Si n'avoir qu'un seul client pour une micro-entreprise qui démarre est fréquent, il est important que vous développiez au minima un autre client dès votre première année d'entreprenariat, si ce n'est pas déjà le cas.

En cas de questions, de nombreuses informations sont présentées sur <u>espace</u>-<u>autoentrepreneur.com.</u>

L'assurance de responsabilité civile professionnelle.

La RC Pro, ou assurance de responsabilité civile et professionnelle est recommandée pour les guides touristiques. Elle est destinée à couvrir les possibles dommages créés, corporels, matériels ou immatériels... (monument fermé, perte d'appareil photo d'un touriste, intoxication alimentaire...)

Le tarif de la RC Pro est généralement compris entre 50 € et 200 € par an.

Les avantages

Un métier ouvert aux débutants

Pour devenir guide, il n'est pas nécessaire d'avoir un diplôme ! Seule une bonne connaissance du lieu visité, ou une appétence pour un sujet spécifique est nécessaire.

Un emploi du temps en toute autonomie

Organisez votre emploi du temps en toute autonomie selon vos disponibilités! Un métier qui recrute toute l'année, et qui convient parfaitement en tant qu'extra, pour compléter son activité principale.

Des visites personnalisées selon vos centres d'intérêt

Fans de graffitis? D'histoire? De plantes? Fixe un thème à ta visite, sa durée, ses points d'intérêts, les sujets abordés, bref, c'est votre visite! De nombreuses catégories sont disponibles :



Historique

Elle comprend des points d'intérêts incontournables accompagnés d'explications historiques sur chaque lieu.



Découverte

Cette visite s'adresse aux personnes qui souhaitent découvrir la ville de manière détendue sans être uniquement centré sur l'aspect historique. Elle suit un parcours classique avec des points incontournables accompagnés d'anecdotes, de légendes et de quelques faits historiques, faisant de cette visite une visite accessible à tous!



Spécifique

L'objectif est d'offrir des possibilités quasi infinies de visites, dans cette idée, il sera possible pour les guides de proposer des visites à thèmes en rapport avec leurs passions. Un vieux pêcheur connaissant Marseille comme sa poche pourra proposer une visite du vieux port tout comme un entomologiste pourra proposer une visite dans les collines de la Sainte Baume centrée sur les papillons de la région.

Artistique

Ce type de visite est centré sur un ou plusieurs aspects artistiques comprenant des sujets communs au plus rares : peinture, photo, musique, architecture, art contemporain, graffiti, etc...



Anecdotique

Ce type de visite est un moyen de découvrir un endroit en compagnie d'un guide sympathique et charismatique. L'idée étant de découvrir une ville au travers des anecdotes et des histoires que le guide pourra partager avec les touristes. Ces visites sont entièrement centrées sur le guide et sa capacité à intéresser son groupe, c'est pourquoi ces visites ne seront accessibles qu'à nos guides certifiés.

Ludique

Les visites ludiques s'adressent aux familles et sont plus particulièrement centrées sur les enfants, l'idée ici est de réussir à faire découvrir la ville à des enfants de manière ludique et amusante grâce à des anecdotes ou à des jeux. Idéalement, le guide doit réussir à intéresser les enfants et les parents tout au long du circuit. Là encore, ce type de visite sera réservé à nos guides certifiés.



Urbaine

Ce genre de visite est celui qui s'éloigne le plus des visites touristiques classiques, l'idée ici est de faire découvrir une zone qui n'apparaît pas dans les zones touristiques (quartiers excentrés, quartiers urbains, parfois à la mauvaise réputation) mais qui pourtant remplis d'histoire et d'anecdotes lorsqu'on est accompagnés du bon guide. Une fois encore, ce type de visite est réservé à nos guides certifiés.

Les compétences

- Accueillir et accompagner un groupe.
- Transmettre son savoir et sa pédagogie dans le respect et la sympathie.
- Valoriser le patrimoine marseillais et régional.
- Assurer la sécurité du groupe.
- Répondre aux questions du public.
- Sensibiliser au respect de l'environnement, dans toutes visites et tous quartiers confondus. Nous attirons votre attention sur les règles à respecter au sein des parcs nationaux (Calanques de Marseille par exemple).

Vous êtes partant(e)? Répondez au questionnaire disponible sur notre site pour être l'un(e) des premier(e)s guide à la sortie de l'application!